



## Compte-rendu de la F3SCT-A de la FSU-CGT éducation le 17 octobre 2023

La Rectrice, après avoir exprimé sa peine et son attention aux personnels suite à l'assassinat de Dominique Bernard et des collègues blessés lors de **l'attentat d'Arras**, a rappelé les mesures de sécurisation mises en place :

- **Plan de mise en sureté (PPMS)**. Rappel aux établissements de l'importance de ces exercices mais demande de report pour le moment et jusqu'aux vacances de Toussaint pour ne pas alimenter les angoisses des usagers.
- **Plan d'urgence - Attentat** en cours avec renforcement des mesures d'accès aux établissements.
- **Poursuite de la politique de signalement** de toutes atteintes aux personnes au sein des établissements scolaires. Signalement au Procureur systématique.
- **Protection fonctionnelle** accordée systématiquement.

De nouvelles directives ministérielles sont attendues et un travail est engagé avec les collectivités territoriales .

**Pour la Sécurité psychologique des personnels**, une cellule d'écoute académique est ouverte et tenue par Christophe Ravet et les Assistantes Sociales des personnels.

**Nous vous rappelons le numéro : 05 16 52 65 80 (ligne ouverte de 10H à 17H)  
et le numéro vert de la MGEN numéro vert 3615.**

La Rectrice rappelle la complexité du terrorisme islamique et affirme que l'école n'est pas responsable des actes commis sous cette influence, car il y a des canaux de manipulation de la jeunesse dans les médias par exemple qui organisent la désinformation et parasitent les discours tenus à l'école. C'est pourquoi l'académie travaille également en lien avec les renseignements territoriaux des préfectures.

Les équipes mobiles de sécurité seront amenées à établir des diagnostics de sécurité dans chaque établissement pour prévenir les risques d'attentat au mieux.

Il faut également avoir une réaction éducative. Il est possible, par exemple, d'organiser des Journées laïcité pour les établissements volontaires.

***La FSU – CGT éducation demande également des journées de formation des personnels, adaptées à ce risque terroriste. Nous insistons également sur le fait que la prévention passe par des moyens financiers et humains qui doivent être augmentés.***

***Enfin nous rappelons que le registre Santé et Sécurité au Travail (accessible par la petite cloche sur l'intranet à côté de l'onglet de votre messagerie) est à alimenter par les collègues qui ont des angoisses mais aussi des idées pour sécuriser leurs conditions de travail et leurs établissements.***

Le secrétaire général rappelle également la nécessité de la mise à jour des DUER dans chaque établissement.

La Rectrice a quitté l'instance après ces échanges et la F3SCT-A a repris le cours plus quotidien de ses travaux.

Il a été présenté la **campagne de communication sur les violences sexistes et sexuelles et le numéro d'écoute Stopdiscr.**

*Pour vous informer sur l'intranet :*

<https://www.intra.ac-poitiers.fr/mes-rubriques/une-cellule-d-ecoute-academique-pour-lutter-contre-les-violences-et-les-discriminations-au-travail--325080.kjsp?RH=1192696847494>

L'équipe d'écoutes est en train de se former. Il y aura des temps forts organisés dans l'académie les 24 novembre et 8 mars. La FSU-CGT éduc'action a fait remarquer la faible diffusion de la campagne dans les établissements et demandé à ce que la référente académique concernant les violences sexistes et sexuelles soit mieux associée à ces actions afin qu'elles soient plus adaptées aux réalités des personnels destinataires.

Les représentants des personnels ont également demandé à être informés à chaque FSSSCT départementale ou académique du nombre de signalements effectués dans leur périmètre et de la procédure d'écoute et d'orientation appliquée à chaque situation.

Une présentation d'un **bilan statistiques de nombre de RSST** a été réalisée. Il apparaît qu'il y a une augmentation de 114 signalements. Leur origine se décline ainsi : + 105 agressions physiques, + 78 agressions verbales et +22 environnement thermiques.

Les risques psychosociaux restent en tête du nombre de signalements notamment avec les agressions verbales et physiques. La mise en place d'un GT pour la prévention des violences envers les personnels du premier degré a amené à penser la formation des personnels ainsi que la création (en cours) d'une boîte à outils, faisant le bilan des réactions possibles.

La FSU demande également un GT sur les ambiances thermiques mais le secrétaire général répond qu'il ne peut mettre en œuvre que deux axes prioritaires seulement: les intrusions et agressions et les RPS.

**L'inspectrice Santé et Sécurité au travail, Mme Pfeiffer, présente son rapport annuel. Elle souligne qu'il y a une nouvelle circulaire sur l'amiante et espère que cela va permettre de faire avancer ce dossier qui n'est pas encore totalement réglé dans l'académie.**

Il y a des webinaires « 30 minutes pour comprendre » qui seront accessibles sur l'intranet pour que les personnels concernés puissent s'emparer de certaines problématiques concernant la santé et la sécurité au travail. Ils sont produits par notre ISST.

***Enfin, grande nouvelle : le rectorat est en train de finaliser un recrutement avec un médecin du travail à 100% qui viendrait en principe en décembre, ce qui permettra le recrutement, en plus, d'un médecin collaborateur mais aussi de l'ensemble d'une équipe pluridisciplinaire .***

Enfin, devant la diffusion du nouveau variant de COVID, la FSU-CGT éduc'action a posé en question diverse une demande concernant l'élévation du niveau de protocole et une demande de réassort en masques, gel et tests. La réponse qui nous a été faite est qu'il n'y a pas de préconisation nationale et que ce sont les gestes barrières classiques qu'il faut mettre en œuvre.

***Nous sommes à votre écoute pour porter vos préoccupations en instance ; n'hésitez pas à contacter vos référents syndicaux FSU d'établissement, de département ou académiques.***